

VIE RELIGIEUSE

Les rendez-vous de Pâques

Communauté de paroisses Notre-Dame de l'Espérance de Hettange-Grande : vendredi 22 avril à 7h office des Laudes, confessions individuelles à l'église de 9 h30 à 11h30, à 15 h office de la Croix, à 20h 15, chemin de Croix en 14 stations à travers la ville (départ place Robert-Schuman) ; samedi 23 avril de 9h30 à 11h30 confessions individuelles en l'église de Hettange-Grande, à 21h veillée pascale.

Dimanche 24 avril solennité de la Résurrection du Christ, offices à 9 h15 à Eutrange, à 10h45 à Hettange-Grande.

Communauté de paroisses Saint-Benoît de Cattenom : vendredi 22 avril à 10 h à Rodemack et à 19 h à Berg-sur-Moselle ; veillée de Pâques le samedi 23 avril à 21 h à Cattenom.

Offices de Pâques le dimanche 24 avril à 10 30 Gavisse et Berg-sur-Moselle, le lundi 25 avril à 10h à Puttelange-lès-Thionville ; lundi 25 avril à 10 h à Puttelange-lès-Thionville.

Communauté de paroisses Jean XXIII de Keybourg : vendredi saint, célébration de la passion du Seigneur à 15h à Volmerange-les-Mines ; samedi 24, veillée pascale à 21h30 à Volmerange-les-Mines.

Dimanche 25, messe pascale à 10h à Zoufftgen.

BREISTROFF-LA-GRANDE

La décoration au centre des échanges



La dernière bourse aux plantes a été rehaussée de la présence d'une fleuriste professionnelle. Photo RL

Les jardiniers amateurs se sont retrouvés à la salle communale de Breistroff-la-Grande pour la bourse aux plantes de l'association Botanica.

Les échanges ont été comme d'habitude nombreux, tant au niveau des plants qu'au niveau des conseils. Mais la grande nouveauté cette année était la présence d'une fleuriste qui, dans le courant de l'après-midi, a partagé son talent pour révéler les secrets de la fabrication de décorations ou de bouquets de fleurs fraîches. Une belle initiative appréciée de tous.

Prochain rendez-vous au mois d'octobre.

HETTANGE-GRANDE

Derniers ronds dans l'eau

L'eau a encore fait quelques vagues avant-hier soir au conseil municipal d'Hettange-Grande avec une ancienne adjointe, Monique Di Nardo, très manifestement entrée en opposition. A retenir : l'augmentation des impôts.

Les joies de l'administration

Au registre de l'eau, le maire a fait un rappel quant à ce budget spécifique. Ce dernier « n'était équilibré que grâce à la redevance de modernisation des réseaux que la commune encaissait et reversait ». Mais début 2010, l'informatique et l'administration s'en mêlent et s'emmêlent. D'un côté, la Trésorerie affirme que son nouveau logiciel ne permet plus ce jeu d'écritures. De l'autre, l'Agence de l'eau maintient qu'elle verse bien la redevance à l'organisme qui établit les facturations. Le préfet et le ministre (Borloo à l'époque) sont interrogés, confirment la version de l'Agence de l'eau et avouent même qu'il existe « un vrai problème sur le logiciel des services fiscaux ».

Les élus ? « Des gens qui n'y connaissent rien »

« Comme nous n'avons touché aucune somme en 2010, notre budget est déficitaire, donc nous avons demandé à la communauté de communes de nous reverser l'équivalent, soit 91 000 €. » Formule refusée par la Trésorerie. Le maire conteste, demande des explications. Il obtient en retour une note interne mais pas de texte légal sur lequel s'appuyer. Et là, André Hentz s'impatiente. « Qu'ils adaptent leur logiciel, combien de fois avons-nous dû le faire, nous ! » Le compte administratif présenté n'est à l'équilibre qu'avec ces 91 000€. Non conforme au compte de gestion (celui du trésorier) qui ne prend pas en

compte cette somme. « Je vous invite à voter contre le compte du trésorier », a conclu le premier magistrat, en prévenant : « Il faudra par la suite que les recettes permettent un budget équilibré. C'est une obligation. Le prix de l'eau est trop juste. » La saillie de Monique Di Nardo s'étonnant de cette situation a fait plouf. « Si vous aviez voté l'augmentation du prix de l'eau, on n'en serait pas là ! Et si l'adjointe aux finances avait fait son travail... », s'est agacé le maire face à son ancienne adjointe affirmant qu'on lui avait caché tout cela. Et l'élue de rétorquer : « Vous faites voter des gens qui n'y connaissent rien en présentant des comptes avec de l'argent qui ne nous appartient pas ! » Aïe. C'est ce qu'on appelle une vraie maladresse que les élus n'ont qu'assez peu goûtée.

L'ancienne adjointe n'avait pas besoin de cela pour s'attirer les foudres de la majorité qui ne cache plus son exaspération face à celle qui est entrée en dissidence. Le maire a repris son explication de texte. « On a utilisé la redevance comme fonds de roulement pour la trésorerie, ça n'est pas la première fois que je le dis ! Ça veut dire qu'on n'a pas assez augmenté le prix de l'eau. il n'y a pas de cavalerie et jusqu'alors, le percepueur a toujours validé. Il faut que le prix de l'eau augmente. » Ça maintenant, on l'a bien compris. Budget finalement validé moins six voix contre et deux abstentions.

E. de R.

Encore un coup de l'informatique !

- Décidément, qu'est-ce que l'informatique, qui doit nous simplifier la vie, peut nous la pourrir ! Le conseil municipal a encore enregistré l'annulation de six factures d'eau émises à tort... suite à une erreur de reprise de données lors du changement de logiciel. « J'espère que ce sont les six dernières », a soupiré le maire.
- Dans un registre similaire, le conseil a validé un contrat de maintenance et assistance pour d'autres logiciels précieux (chasse, cimetières, etc.) à la gestion de la commune. Eh oui, parce qu'en général, ça marche quand même !
- Plan de financement revu pour la réhabilitation des sanitaires de l'école élémentaire Pasteur dont les travaux sont estimés à 105 000 € TTC. La députée Anne Grommerch propose d'octroyer une subvention exceptionnelle de 7 000 € qui s'ajoutera au fonds de concours de la CCCE (17 500 €). Le reste sera financé par l'emprunt.
- Fini les joies des petites pièces roses pour le régisseur ! Alors que les tarifs du mètre linéaire des emplacements du marché n'ont pas bougé depuis « au moins 10 ans », ils seront portés de 1,22 à 1,25 € à compter du 1^{er} mai. Et ce, pour éviter la petite monnaie.



Le service de fourrière animale sera désormais confié au refuge de Bouba et non plus à la SPA. Photo DR

- La SPA et Hettange-Grande, c'est fini. Le conseil municipal va confier la charge de la fourrière animale au refuge de Bouba, à Ranguevaux. Il faudra voir à l'usage mais sur le papier, ce prestataire propose plus de services pour un coût bien inférieur. La SPA avait demandé de porter la redevance à 1 € par habitant, le refuge de Bouba demande 0,60 € « et en plus, eux, ils viennent chercher les animaux. On n'aura plus besoin de les garder et les amener », s'est satisfait le maire précisant que bien sûr, ce refuge est agréé et travaille déjà avec d'autres collectivités.
- « On a eu l'heureuse nouvelle par courrier, a expliqué le pre-

mier adjoint Jean Le Gac, la commune va bénéficier d'une donation. » Une dame résidant en Suisse souhaite donner une parcelle de 41 ares, toute en longueur, située au lieu-dit Blumen-garten. A la condition qu'un jardin y soit réalisé. Donation acceptée, arboriculteurs et apiculteurs seraient déjà intéressés pour réaliser un site pédagogique.- Trois parcelles communales actuellement en friches et non exploitées vont être intégrées au régime forestier, c'est une proposition de l'ONF que les élus ont acceptée afin de, a expliqué Jean Le Gac, « à long terme refaire une forêt cohérente ».

**URGENCES**

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins
Hettange-Grande, Volmerange-les-Mines : tél. 0820 33 20 20.

Pharmacies
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Cattenom : route du Luxembourg (tél. 03 82 55 31 21).
Hettange-Grande : rue de la Gendarmerie (tél. 03 82 53 19 69).
Rodemack : route de Thionville (tél. 03 82 59 62 20).

EN BREF

Marché aux fleurs

Les Amis du jardin de Hettange-Grande et environs organisent leur marché aux fleurs annuel sur la place Schuman, le samedi 30 avril, de 13h30 à 18h et le dimanche 1^{er} mai de 8h à 18h.

Collecte sélective

- Lors des dernières collectes, une recrudescence des tonnages a été constatée due principalement à la présence de déchets verts et de terre dans les conteneurs, ce qui génère de gros problèmes, notamment en termes de capacité de camion. Les conteneurs sont uniquement destinés à la collecte des déchets ménagers. Les déchets verts, sont soit à utiliser en compostage individuel, soit à emmener en déchetterie.
- Horaires de la déchetterie de Hettange-Grande :
 - Le lundi et jeudi, de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45 ; le mardi et mercredi, de 9h à 11h45 et de 13h à 18h45 ; vendredi, de 13h à 17h45, samedi, de 10h à 16h45 sans interruption.
 - Horaires de la déchetterie de Cattenom :
 - Le lundi, de 13h à 18h45 ; mardi, de 10h à 11h45 et de 14h à 18h45, mercredi, de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45, vendredi de 14h à 18h45 et samedi, de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 ; fermée le jeudi.

tentation

irrésistible de découvrir
Tommy Hilfiger et Guess
à prix outlet*

Ouvert ce vendredi 22 avril de 10h à 19h

199, Route d'Arlon, B-6780 Messancy, Belgique
Accès : E411/ E25 /A6 -sortie 32- direction Aubange
Depuis Longwy - N81- en face du Cora

mcarthurglenluxembourg.com

*prix réduits par rapport aux prix de vente conseillés durant les saisons précédentes

